

Service Public d'Assainissement Non Collectif CONTRÔLE DE CONCEPTION ET D'IMPLANTATION D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

2 exemplaires dûment complétés sont à transmettre au :

12 chemin d'Houët – 18340 LAPAN - Tél. : 02 48 68 00 25
smeacl@orange.fr / smeal.lapan@orange.fr

COMMUNE DE :

A remplir par le demandeur

Date de la demande :

Adresse de l'installation :

Code postal : Commune :

Section et numéro du cadastre du projet :

Propriétaire de l'immeuble

Nom et prénom :

Adresse (si différente de l'adresse de l'installation) :

.....

.....

Code postal : Commune :

Adresse mail :

Tél. : *(impératif pour la prise de rendez-vous de l'étude de sol et pour le suivi de votre dossier)* :

Occupant de l'immeuble (si différent du propriétaire)

Nom et prénom :

PIECES A FOURNIR PAR LE PROPRIETAIRE (selon les cases cochées)	Cocher les pièces à fournir	Cadre réservé au contrôleur
Un plan de situation de la parcelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un plan de masse du projet de l'installation d'assainissement non collectif, sur base cadastrale, selon les prescriptions de la page 3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un plan en coupe de la filière et de l'habitation (cf. page 3)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le présent formulaire dûment complété (5 pages)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Information importante : Une étude de sol à la parcelle doit être impérativement réalisée afin de connaître la perméabilité du sol en place et de valider la préconisation de la filière de traitement envisagée. Cette prestation sera effectuée par notre prestataire dans le cadre de l'étude de votre projet. Pour ce faire, un technicien à réception de votre dossier prendra contact avec vous afin de fixer un rendez-vous.

➤ Si toutefois, une étude de sol sur votre parcelle aurait été déjà réalisée, merci de nous adresser une copie des résultats.

CONTRÔLE DE CONCEPTION ET D'IMPLANTATION DE L'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

PARTIE À REMPLIR PAR LE PROPRIÉTAIRE

PARTIE À REMPLIR PAR LE CONTRÔLEUR

NATURE DU PROJET	MODE D'EMPLOI POUR LE CONTRÔLEUR
<input type="checkbox"/> CONSTRUCTION NEUVE <input type="checkbox"/> REHABILITATION DE L'EXISTANT	– Prendre connaissance de la totalité du dossier avant de remplir la partie réservée au contrôleur – Cocher la réponse adéquate – Considérer que toute réponse dans la colonne de droite entraîne un avis défavorable pour le projet
RÉALISATION DU PROJET	
Nom et adresse du concepteur du projet : Tél. : Nom et adresse de l'installateur prévu : Tél. :	
CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION	
<u>Nombre de chambres :</u> <u>Nombre d'habitant :</u> Résidence : <input type="checkbox"/> principale <input type="checkbox"/> secondaire	
CARACTERISTIQUES DU TERRAIN ET DE SON ENVIRONNEMENT	
TERRAIN <ul style="list-style-type: none"> ▪ Superficie totale de la parcelle : m2 ▪ Superficie disponible pour l'assainissement : m2 ▪ Le terrain est-il desservi par un réseau public d'eau potable ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON ▪ Pente du terrain prévu pour les ouvrages d'assainissement : <input type="checkbox"/> faible <5%, <input type="checkbox"/> moyenne entre 5 et 10%, <input type="checkbox"/> forte >10% ▪ Présence d'un captage d'eau (puits ou forage) sur le terrain ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Est-il destiné à la consommation humaine ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON si oui, distance par rapport au dispositif de traitement :m ▪ Présence d'un captage d'eau (puits ou forage) sur un terrain mitoyen ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Ne sait pas Est-il destiné à la consommation humaine ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Ne sait pas si oui, distance par rapport au dispositif de traitement :m 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La superficie disponible est-elle suffisante pour le dispositif ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON ▪ La filière est-elle dans un périmètre de protection d'un captage d'eau potable ? - Y a-t-il des contraintes discriminatoires dans la définition du périmètre de protection ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON ▪ Respect d'une distance minimale de 35 m ? (Arrêté du 6 mai 1996 sur les prescriptions techniques) <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

CONTRÔLE DE CONCEPTION ET D'IMPLANTATION DE L'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

PARTIE À REMPLIR PAR LE PROPRIÉTAIRE	PARTIE À REMPLIR PAR LE CONTRÔLEUR
<p>Destination des eaux pluviales</p> <p><input type="checkbox"/> rejet en surface (fossé, caniveau, ...)</p> <p><input type="checkbox"/> infiltration sur la parcelle</p> <p><input type="checkbox"/> rétention (cuve, mare...)</p> <p><input type="checkbox"/> autre, préciser</p> <p>➤ RAPPEL : le rejet des eaux pluviales vers la filière d'assainissement (fosse ou tuyaux d'infiltration) est interdit.</p>	<p>▪ Le traitement des eaux usées et le rejet des eaux pluviales sont-ils bien séparés ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p>
<p>CARACTERISTIQUES DU PROJET</p> <p>Plan de masse du dispositif au 1/200 ou 1/500</p> <p>Positionner et schématiser le plus clairement possible :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ l'habitation ▪ la sortie des eaux usées de l'habitation ▪ le pré traitement (fosse toutes eaux, ...), et la ventilation associée ▪ le traitement (épandage, filtre, ...) ▪ le cas échéant, le rejet des eaux traitées ▪ les arbres, arbustes, haies, jardin potager ▪ les surfaces imperméabilisées ou destinées à l'être (terrasses, allées, ...) ▪ les voies de passage de véhicules ▪ les bâtiments annexes (garage, piscine...) ▪ les puits, captages ou forages utilisés pour l'alimentation en eau potable, à proximité de la parcelle ou sur la parcelle ▪ les cours d'eau, fossé, mare, etc. ▪ le système d'évacuation des eaux de pluie <p>Joindre le plan de masse à votre demande</p>	<p>▪ Le plan de masse est-il fourni ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p> <p>si oui, les renseignements sont-ils suffisants pour contrôler le projet ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p>
<p>Plan en coupe du dispositif au 1/200 ou 1/500</p> <p>Joindre à votre demande le plan en coupe, constitué par un profil en long sur lequel seront portées la ligne cotée du terrain naturel, la ligne cotée des fils d'eau et les dimensions de chaque ouvrage.</p>	<p>▪ Le plan en coupe est-il fourni ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p> <p>Si non, les renseignements sont-ils suffisants pour contrôler le projet ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p> <p>▪ L'écoulement correct des effluents d'amont en aval est-il assuré ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p>
<p>DEFINITION DE LA FILIERE</p> <p>Le dispositif de pré traitement des eaux usées</p> <p>▪ Les eaux ménagères (cuisine, salle de bains, machines à laver, ...) et les eaux vannes (toilettes) sont-elles prétraitées séparément ?</p> <p style="padding-left: 20px;"><input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p> <p>▪ Volume de la fosse toutes eaux ou de la fosse septique :m³</p> <p>▪ Ou volume de l'installation biologique :m³</p> <p>▪ Matériau utilisé (béton, polyéthylène, polyester, autre) :</p> <p>.....</p>	<p>▪ Traitement séparé des eaux vannes et des eaux ménagères ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p> <p>▪ Le volume du pré traitement est-il suffisant ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p> <p style="padding-left: 20px;">si non, volume suggéré :... ..m³</p> <p><input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p> <p>▪ L'implantation de la fosse est-elle compatible avec les aménagements du terrain ?</p>

CONTRÔLE DE CONCEPTION ET D'IMPLANTATION DE L'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

PARTIE À REMPLIR PAR LE PROPRIÉTAIRE

- Fosse : Une ventilation est elle prévue ? OUI NON

- Un extracteur statique ou éolien est-il prévu ? OUI NON

- Est-il prévu un préfiltre extérieur à la fosse ? OUI NON
Si oui, volume : litres
- Fosse toutes eaux : est-elle située à plus de 10 m de l'habitation
 OUI NON
- Est-il prévu un bac à graisse ? OUI NON
Si oui, volume : litres

- Est-il prévu d'immobiliser la fosse par une dalle d'amarrage ?
 OUI NON
- Est-il prévu de protéger la fosse par une dalle de répartition ?
 OUI NON

LE DISPOSITIF DE TRAITEMENT DES EAUX USEES

- TRANCHEES D'EPANDAGE A FAIBLE PROFONDEUR
OU LIT D'EPANDAGE
OU LIT FILTRANT NON DRAINE A FLUX VERTICAL
OU TERTRE D'INFILTRATION
OU LIT FILTRANT DRAINE A FLUX HORIZONTAL (filière déconseillée durée
du filtre limitée)
OU LIT FILTRANT DRAINE A FLUX VERTICAL
OU FILIERE COMPACTE OU MICRO STATION D'EPURATION :
TYPE /GAMME :
.....
- SI TRANCHEES D'EPANDAGE :
Nombre de tranchées.....longueur d'une tranchée.....m
 - SI AUTRES SYSTEMES :
Longueur.....m, Largeur.....m, surface.....m²
 - DSITANCES MINIMALES :
 - par rapport à l'habitation :m
 - Par rapport aux limites de parcelle :m
 - Par rapport aux arbres :m

PARTIE À REMPLIR PAR LE CONTRÔLEUR

- Une ventilation est-elle prévue ? OUI NON
- Le positionnement de la ventilation est-il correct (entrée d'air amont prétraitement, raccordement aval fosse, sortie au-dessus des locaux habités) OUI NON
- Le volume du préfiltre est-il adapté ? OUI NON
- Un bac à graisses est-il souhaitable ? OUI NON
- Le volume du bac à graisses est-il adapté ? OUI NON
- Si présence de nappe, une dalle d'amarrage est-elle prévue ? OUI NON
- Si fosse enfouie sous zone de circulation, une dalle de répartition est-elle prévue ? OUI NON

- La filière prévue est-elle autorisée dans la zone ? OUI NON
- Le dispositif est-il adapté aux contraintes de sol (perméabilité, nappe, pente, ...) ? OUI NON

- Cette filière est-elle agréée ? OUI NON

CONTRÔLE DE CONCEPTION ET D'IMPLANTATION DE L'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

<p>L'EVACUATION DES EFFLUENTS (DISPOSITIFS DRAINÉS)</p> <p>Quel est le lieu prévu pour le rejet (fossé, cours d'eau, puits d'infiltration,...) :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rejet en milieu superficiel (fossé, cours d'eau, ...) : En êtes-vous propriétaire ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <ul style="list-style-type: none"> ➢ Dans la négative, vous devez obtenir un accord écrit du propriétaire vous autorisant à déverser les eaux usées traitées avant le commencement des travaux. ▪ Rejet par puits d'infiltration : La mise en place de cet exutoire nécessite la réalisation au préalable d'une étude hydrogéologique et est soumise à une autorisation écrite du Président du SPANC. <ul style="list-style-type: none"> ➢ Il est impératif de joindre à votre demande, les résultats de l'étude hydrogéologique. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le mode d'évacuation est-il autorisé dans la zone ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON ▪ Le lieu de rejet nécessite-t-il : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <ul style="list-style-type: none"> - une autorisation du propriétaire ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON ▪ Rejet en milieu superficiel : Si une autorisation est nécessaire, le pétitionnaire la possède-t-il ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON ▪ Rejet par puits d'infiltration : - Une étude hydrogéologique a-t-elle été réalisée ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
--	--

Le propriétaire s'engage à ne réaliser l'installation qu'après réception de L'AVIS FAVORABLE sur le projet présenté lors de cette demande.

Date et signature du propriétaire :

Ce formulaire est à retourner au SMEACL accompagné de tous les documents qui permettront au service de contrôle de rendre un avis sur le projet. Les contrôles de la la bonne exécution des travaux ont lieu, les vendredis après-midi.

IMPORTANT !

La Prestation de contrôle de conception et d'implantation se réalise en 2 étapes :

- Etude du présent dossier (150,00 €)
- Visite sur le terrain ; contrôle de la bonne exécution des travaux (100.00 €)

Le coût total de cette prestation facturée par le SMEA de Lapan s'élève à la somme de 250.00 euros

- Dans le cas où, un défaut de réalisation serait constaté, une contre-visite sera effectuée (95.00 €)

Le règlement correspondant doit être libellé à l'ordre du TRESOR PUBLIC et adressé au :
Centre des Finances Publiques - 19 rue Paul Ladevèze 18400 SAINT FLORENT SUR CHER